

Collex-Bossy infos

Éditorial

Que serait une Commune sans sa jeunesse? Sans ces jeunes qui constituent la relève de la vie associative, économique et politique et qui façonneront par leur implication le Collex-Bossy de demain? Cette jeunesse qui foisonne d'idées et d'initiatives a souvent besoin de s'identifier et de se rassembler autour d'une structure fédérative et d'un lieu de ralliement. Se retrouver, vivre des moments de convivialité et échanger entre pairs est aussi synonyme d'acquisition de compétences sociales et d'expériences ô combien importantes pour la construction de la personnalité de ces jeunes.

Longtemps dépourvue d'un tel lieu de convergence, la jeunesse de Collex-Bossy pourra désormais profiter d'un local mis à leur disposition une fois par semaine. En effet, en collaboration avec l'Association des Jeunes en Action (AJA), la Commune propose aux 16-25 ans dès à présent un lieu aménagé et ouvert tous les vendredis soirs (cf. article en page 7) pour se rencontrer, s'amuser et se rassembler. Un lieu de rencontre donc, mais aussi – nous en sommes convaincus – un laboratoire de nouvelles idées et de propositions faites par les citoyens de demain.

Skander Chahlaoui, adjoint au maire



Commune de
Collex-Bossy

N° 40 Printemps 2023

- 2 → Conseil municipal
- 4 → Informations de la mairie
- 5 → Jeunesse, scolaire et parascolaire
- 6 → Vie communale
- 8 → Culture et manifestations
- 10 → Transition écologique et mobilité

Compte rendu des séances



SÉANCE DU 15 NOVEMBRE

Après l'approbation du procès-verbal de la séance du mois d'octobre, le budget a été largement évoqué ce jour, donnant suite aux séances des commissions. Divers projets ont été discutés, notamment le Plan Directeur communal (PDCom), en cours d'instruction, le projet des Houchettes, la décharge de type A, au sujet de laquelle les magistrats sont en attente de l'étude d'impact environnemental. Le projet de parc à chiens, suite à la séance d'information du mois d'octobre 2022 aux propriétaires de chiens, est suspendu.

Le projet de réaménagement du rond-point de la Pomme, en lien avec l'aménagement d'une liaison de mobilité douce sur la route de Collex (projet d'agglomération 3, mesure 12-46), soulève beaucoup de questions et de discussions, qui ont eu lieu en commission et sont relatées au cours de la séance.

SÉANCE DU 13 DÉCEMBRE

Au cours de cette séance, le Maire a la tâche d'annoncer la décision de Bernard Fracheboud, adjoint, de démissionner avec effet immédiat en date du 30 novembre 2022. Il annonce éga-

lement les démissions de MM. Alain Fischer pour fin janvier 2023 et Frédéric Santschi pour fin février 2023.

Délibérations

Le Conseil municipal approuve les délibérations suivantes:

> La délibération 18/2022 destinée à l'ouverture du crédit destiné au versement de la contribution annuelle au FIDU pour le versement de subventions d'investissement aux communes genevoises a été approuvée à l'unanimité.

> La délibération 19/2022 relative aux indemnités allouées en 2023 aux maire et adjoints et conseillers municipaux a été approuvée à l'unanimité.

> La délibération 20/2022 relative à la fixation du montant minimum de la taxe professionnelle communale pour l'année 2023 a été approuvée par 7 voix pour, 5 voix contre et aucune abstention.

> La délibération 21/2022 relative au budget de fonctionnement annuel 2023, au taux des centimes additionnels ainsi qu'à l'autorisation d'emprunter a été approuvée par 7 voix pour, 6 voix contre et aucune abstention.

> La délibération 22/2022 relative à un crédit budgétaire supplémentaire pour un amortissement complémentaire d'un montant de 500'000 F a été approuvée à l'unanimité. ●

PROCHAINES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

Les prochaines séances du Conseil municipal se tiendront les mardis
2 mai, 6 juin et 27 juin 2023 à 19h30.

- Toutes les informations utiles, dont les procès-verbaux approuvés, sont disponibles à l'adresse:
- > www.collex-bossy.ch

Démission et élection à l'Exécutif

MERCI BERNARD FRACHEBOUD

Lors des élections du printemps 2020, une partie importante de la population de Collex-Bossy avait décidé de lui faire confiance pour œuvrer au développement et à l'épanouissement de notre Commune.



Bernard Fracheboud, l'enfant de Collex-Bossy, l' amoureux de sa Commune, la mémoire vivante du centre de Collex et l'ancien footballeur du FC Collex-Bossy, fournissait autant de références et de légitimité pour comprendre les tenants et aboutissants de ce lieu qui nous accueille toutes et tous.

Personnalité aimante, bienveillante, généreuse et profondément bonne, il affichait un plaisir manifeste lorsqu'il venait travailler à la mairie.

Sa démission a réveillé certaines inquiétudes au niveau des autorités cantonales, suite à la dramatique législature 2015-2020 que Collex-Bossy a vécue. Le Conseiller d'État Thierry Apothéloz a souhaité que des mots soient posés sur les situations traversées par votre Exécutif, sur la mise en place de cette nouvelle législature, construite à trois, et les causes de cette rupture.

En dépit de sa persévérance et de sa patience, Bernard Fracheboud a décidé de quitter le navire avant la fin de son mandat. La pudeur qui est la sienne a esquissé des motifs et évoqué des situations appelant à la tristesse. Il a choisi un nouveau cap; soyons heureux qu'il ait pu le faire sans dommages pour sa santé et avec ce sourire caractéristique qui est le sien.

La vie poursuit son cours, Collex-Bossy va suivre son chemin. Une nouvelle magistrate nous a rejoint ce printemps et nous continuerons nos actions pour le bien-être et la prospérité de notre Commune; souhaitons-lui d'ores et déjà la bienvenue.

Collex-Bossy et ses 1'700 habitants doivent pouvoir compter sur leurs magistrats communaux. Que ses habitants soient établis sur notre territoire depuis longtemps ou depuis peu, qu'ils participent plus ou moins activement à la vie communale, toutes les différences enrichissent notre esprit commun et nous devons leur apporter des propositions et des solutions pour que Collex-Bossy soit une terre d'accueil bienveillante et aimante.

Au travers de ces quelques lignes, la Commune, ses magistrats, ses conseillers et conseillers municipaux et tout le personnel communal remercient M. Fracheboud pour sa disponibilité, son investissement et tout le travail accompli durant ces trois années, et lui souhaitent le meilleur pour la suite de ses projets personnels.

BIENVENUE SYLVIE MALHERBE



A l'heure où ce journal est finalisé, la Mairie a appris qu'une seule candidature avait été déposée et qu'ainsi l'élection est tacite.

Il s'agit de Mme Sylvie Malherbe, du groupe politique Collex-Bossy ensemble. Un article lui sera consacré dans la prochaine édition de ce journal, mais dans l'immédiat, les autorités communales lui souhaitent la bienvenue au sein de l'Exécutif de Collex-Bossy. •

FIN DE L'OFFRE DES CARTES JOURNALIÈRES CFF

Depuis le 1^{er} mars, les cartes CFF communales ne sont plus proposées à la Mairie de Collex-Bossy.

Cette année, la Commune vous offre une subvention plus importante pour l'acquisition d'un abonnement demi-tarif CFF.

→ Vous retrouverez toutes les informations sur le site internet communal, rubrique Guichet virtuel / Subventions communales / Aides financières pour la transition énergétique de Collex-Bossy.

Rappel: La Commune offre une subvention pour l'achat d'un abonnement de bus UNIRESO, uniquement via la plateforme TPG ou directement à un guichet de vente TPG.

→ Les indications se trouvent également sur le site internet communal, rubrique Guichet virtuel / Subventions communales / TPG - Subvention abonnements annuels UNIRESO.

La Mairie reste bien entendu à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Du changement à la mairie



FRÉDÉRIC SANTSCHI – DÉPART À FRIBOURG

Frédéric Santschi a commencé à travailler au sein de l'administration communale de Collex-Bossy au mois de juin 2013, venant seconder Oliver Noll dans la tâche de gérer tous les espaces extérieurs de la Commune, qu'il s'agisse d'embellir les plates-bandes, entretenir routes et chemins, tailler des arbres, vider des poubelles, participer à la mise en place et au rangement des manifestations communales et la liste est encore longue.

Sa passion pour les plantes a permis à la Commune de bénéficier de magnifiques massifs de plantes annuelles et vivaces colorés et bien entretenus. Nous tenons à relever que dans le cadre de la mise en œuvre de la politique communale de transition écologique, M. Santschi a proposé et entrepris des actions permettant de réduire drastiquement l'arrosage et l'érosion des terres.

Au terme de ces presque dix ans parmi nous, c'est un changement de vie radical pour lui, qui a pris la décision de prioriser sa famille, ses enfants, et qui s'en va vivre dans le canton de la fondue et de la double crème! Nous lui souhaitons le meilleur dans ses projets à venir et espérons vivement qu'il redescende

de temps en temps nous donner de ses nouvelles et nous faire partager les spécialités locales.

ALAIN FISCHER – RETOUR SUR LA RIVE GAUCHE

Depuis le 1^{er} septembre 2019, la Commune a pu compter sur la collaboration d'Alain Fischer en tant que technicien communal, avec la charge de superviser les services de la voirie et de la conciergerie, les divers travaux et chantiers menés sur le territoire communal et de mettre en œuvre tous les projets qui ont pu émerger et qui demandent un regard avisé et professionnel.

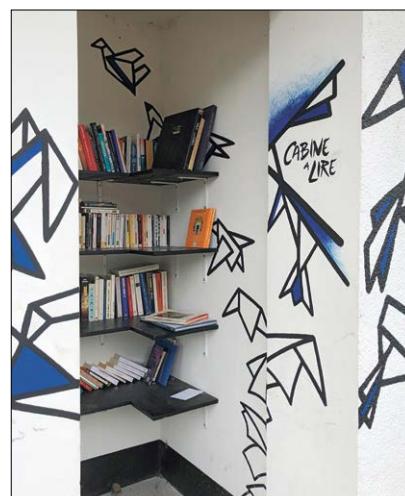
Comme l'a relevé à plusieurs reprises le maire Ricardo Muñoz, Alain Fischer a inauguré ce rôle dans l'administration communale, amenant au sein de la mairie ses compétences techniques, sa longue expérience au sein de services cantonaux et communaux, son franc-parler et sa bonne humeur. M. Fischer poursuit aujourd'hui sa route dans une autre administration communale, beaucoup plus grande, afin de relever de nouveaux défis, notamment la construction d'un quartier complet. Ses rires tonitruants vont manquer à tous les membres de l'administration, mais nous lui souhaitons bonheur, réussite et accomplissement dans la suite de sa carrière. ●

La cabine à lire

Depuis l'automne 2020, une cabine à lire a été aménagée à l'arrêt de bus Collex-École, redonnant une deuxième vie à l'espace qui était destiné jusque-là à la cabine téléphonique. Cet espace est consacré à l'échange de livres, afin de partager et de faire circuler la culture, pour petits et grands.

Un grand manque de respect a été constaté, la mairie vous rappelle donc quelques règles inhérentes à ce lieu :

- > À qui dépose des livres : merci de les ranger directement dans les étagères à l'espace dédié, et ne pas laisser des cabas remplis au sol.
- > Les livres consultés, s'ils ne sont pas emmenés, doivent être remis à leur juste place.
- > Les livres endommagés, sectaires, publicitaires ou pour un public particulier n'ont pas leur place dans cet endroit accessible à tous, notamment aux enfants.
- > Il est interdit de prendre des livres pour les revendre ensuite.
- > Ce lieu n'est pas une poubelle à mégots, papiers, restes de nourriture ou autres déchets!



Afin de garder un espace de qualité, chaque citoyenne et citoyen est remercié d'en prendre soin pour le bien-être de tous. ●

Premiers pas à la télé



En automne dernier, les élèves de 7P-8P de Florence Boesch et Pascale Geiser ont participé au tournage de «C'est ma question», un jeu diffusé du

lundi au vendredi à 18h20 sur RTS1. En classe, chaque enfant a préparé trois questions, en lien avec ses centres d'intérêt. Des jeux vidéo aux voyages en

passant par le sport, les thématiques très variées ont donné lieu à de riches échanges. Depuis fin décembre, les écoliers ont la joie de se voir régulièrement sur le petit écran!

Les enfants ont particulièrement apprécié la gentillesse de la rédactrice et du cameraman de la RTS, habitués à mettre en confiance des participants parfois stressés. À posteriori, les réactions des jeunes sur leur passage à la télévision sont très diverses: gêne à cause d'une voix qui semble changée, joie de se voir déjà un peu plus grand qu'en octobre... mais aussi une certaine sensation de célébrité!

Gardez l'œil ouvert, beaucoup de questions n'ont pas encore été diffusées! ●

Inscriptions 2023-2024

ESPACE DE VIE ENFANTINE LE PETIT CHEVALIER

Les inscriptions pour l'année scolaire 2023-2024 au Petit Chevalier sont ouvertes, uniquement en ligne sur le site internet.

Vous trouverez sur le site internet tous les détails concernant les horaires, les tarifs, les modalités d'inscription et les informations pratiques. Les places seront attribuées selon l'ordre d'arrivée avec une priorité pour les enfants de la commune de Collex-Bossy puis de Bellevue.

- Pour plus d'informations, veuillez contacter Pat Morel:
- > 022 774 47 80
- > pat@petitchevalier.ch
- > www.petitchevalier.ch

ACTIVITÉS PARASCOLAIRES

Les inscriptions parascolaires 2023-2024 du Groupement intercommunal pour l'animation parascolaire (GIAP) auront lieu **du 20 mars au 9 mai 2023**.

Les inscriptions (nouvelle inscription ou renouvellement) s'effectueront en ligne par le portail internet my.giap.ch en utilisant le compte e-démarches de l'État de Genève. Pour les personnes dans l'impossibilité d'obtenir un compte e-démarches (fonctionnaires internationaux, personnes sans titre de séjour, personnes non-contribuables à Genève), une ligne téléphonique dédiée aux inscriptions parascolaires sera à disposition au 022 304 57 70 selon les horaires indiqués sur le site internet www.giap.ch. **Aucune inscription n'aura lieu dans les écoles à la rentrée scolaire.**

- Plus d'informations sur le site internet:
- > www.giap.ch ●



Sapeurs-pompiers

Joyeux anniversaire Raymond



Le plus ancien, Raymond, 90 ans, et le plus jeune, Yanis, 19 ans.



En ce samedi automnal du 12 novembre, la Compagnie des sapeurs-pompiers, accompagnée par l'Amicale, a organisé une réjouissante surprise à notre Commandant retraité, Raymond Artique, qui fêtait ses 90 ans et ses quelques 38 années de retraite. C'est en pleine forme que les actifs l'ont retrouvé chez lui pour l'emmener avec le camion. Une parade d'honneur dans le village de

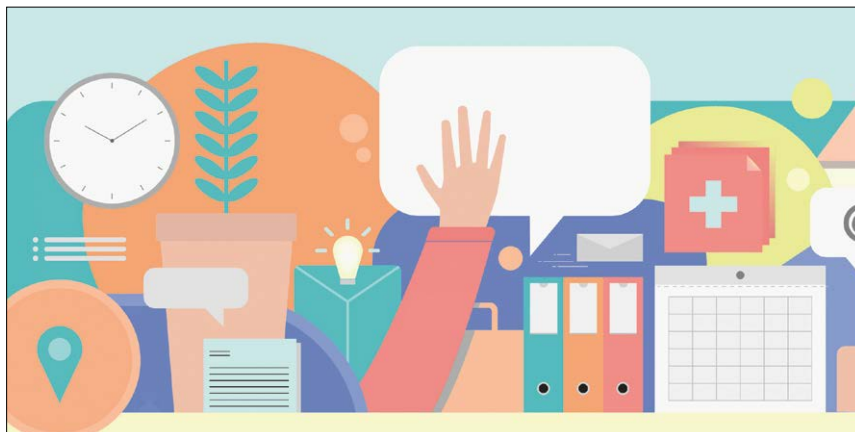
Collex lui était réservée, clôturée par un superbe apéritif au domaine du Château de Collex où une haie d'honneur l'attendait !

La Compagnie est fière du lien intergénérationnel très fort qui unit les retraités et les actifs et c'est toujours avec la même motivation, depuis près de 200 ans, que la Compagnie se tient au ser-

vice de la population. N'hésitez pas à venir nous rencontrer pour vous faire présenter nos activités. ●

**Éric Hubmann, pour la Compagnie
des sapeurs-pompiers de Collex-Bossy**

Deviens maître de ta paperasse!



... OU COMMENT GÉRER SES OBLIGATIONS ADMINISTRATIVES

L'association Autonomia a pour mission d'aider les jeunes de 18 à 30 ans, surtout, mais également toutes les personnes qui en ressentent le besoin, dans l'apprentissage de la gestion de leurs obligations administratives.

C'est dans le but de répondre à cette préoccupation actuelle que la Commune, heureuse de cette collaboration avec Autonomia, propose à ses habitant-e-s une soirée de sensibilisation à cette thématique. L'objectif est de comprendre le fonctionnement de l'administration et de le rendre plus accessible. À la majorité, certaines obligations et responsabilités peuvent inquiéter et engendrer beaucoup de questions. Les réponses ne sont pas toujours faciles à trouver et parfois on ne sait juste pas comment s'y prendre.

Quels sujets pourront être abordés? En voici quelques-uns, dont la liste n'est pas exhaustive:

- > Connaître mes devoirs et mes droits
- > Service militaire ou civil?
- > Questions administratives par rapport au logement
- > Établir et gérer un budget
- > Quand et comment remplir ma déclaration d'impôts?
- > Connaître les implications de la vie à crédit
- > Sortir de l'endettement

Si ces sujets vous interpellent, alors vous êtes les bienvenu-e-s à la séance de sensibilisation autour de ces thèmes, le **jeudi 27 avril 2023 à 19h au Foyer de la salle communale**. À l'issue de cette séance un moment plus convivial autour d'un verre permettra de poursuivre les discussions.

Selon le succès de cette soirée et les besoins exprimés, d'autres séances avec des thèmes plus spécifiques pourraient être organisées.

- Informations complémentaires:
- > par courriel à info@collex-bossy.ch
- > ou au 022 959 77 00 durant les heures d'ouverture de la réception de la Mairie •

Nous avons notre local des jeunes!

Nous sommes plus de deux cents jeunes entre 16 et 25 ans à Collex-Bossy et cela fait plusieurs années que nous voulions un lieu pour nous retrouver. C'est chose faite! Le local de la pétanque est à présent disponible pour nous tous les vendredis soirs entre 18 heures et minuit!

Nous pourrions nous y rencontrer, jouer à divers jeux, partager un verre et y organiser toutes sortes d'activités, selon nos envies du moment.

Local des jeunes

- > Tous les vendredis soirs
- > Entre 18 heures et minuit
- > Salle pétanque dans le préau de l'école de Collex

Le local est accessible depuis le préau de l'école primaire de Collex, au sous-sol du bâtiment de l'ancienne école (arrêt de bus Collex-École). Il est le fruit de longues discussions entre l'Association des Jeunes Actions et la Mairie de Collex-Bossy. Faisons-en un lieu dynamique, amusant et inclusif! Nous avons hâte de t'y retrouver.



- Suis-nous sur Instagram:
- > @AJAINFOS •

L'Association des Jeunes Actions

PERMANENCE ADMINISTRATIVE POUR LES SÉNIORS

Les prochaines dates de la permanence administrative, qui se déroule habituellement au Four à pain, sont les suivantes: jeudi 30 mars, jeudi 27 avril, jeudi 25 mai et jeudi 29 juin.

- Pour prendre rendez-vous:
- > contactez l'association Dôme Seniors au 079 701 59 60 de 9h à 11h et de 14h à 16h en semaine
- > ou inscrivez-vous par mail à info@domeseniors.ch

Manifestations de l'hiver

RETOUR SUR LE CALENDRIER DE L'AVENT 2022



Cette année encore le calendrier a remporté un vif succès malgré la concurrence sévère du ballon rond (!). Il nous a donné l'occasion de retrouver certains habitués, ainsi que de rencontrer de nouveaux participants, qui ont découvert cette heureuse tradition et se sont promis d'y revenir.

Aussi, nous nous réjouissons de vous retrouver en décembre 2024 pour partager à nouveau des moments très conviviaux aux quatre coins de la commune: le planning est déjà ouvert (a.roguetkern@gmail.com)!

Jennifer Fee et Adeline Roguet-Kern

UNE FÊTE DE L'ESCALADE «COMME AVANT»!



Et c'est ainsi que périrent les ennemis de la république! La traditionnelle soupe de légumes a été servie par la Confrérie de l'Épée de Bossy sur Collex et les enfants ont pu défiler devant toute

la salle lors du concours de déguisements organisé par l'APE. La grande marmite en chocolat a courageusement été brisée par deux enfants choisis par le clown (avec une petite dérogation à la tradition).

Les bricolages réalisés par les élèves de l'école primaire sur le thème du recyclage étaient à l'honneur non seulement lors du cortège, mais ils ont été récupérés par la suite par le personnel communal afin de décorer la salle communale. Un grand merci pour leurs réalisations!

LA FLAMBÉE DES SAPINS



Ce moment chaleureux et en musique a marqué l'ouverture des événements 2023 sur la Commune. Fidèle au poste, la Confrérie de l'Épée de Bossy sur Collex a sustenté les habitant-e-s avec de gourmandes planchettes de charcuterie et de fromage, de la soupe, du vin et du jus de pomme chaud. Quant aux sapeurs-pompiers de notre Compagnie, c'est avec dextérité, mais non sans une certaine bravoure, qu'ils ont allumé, nourri, surveillé et enfin éteint le feu. Le tout sur des mélodies entraînantes qui ont parfaitement habillé ce moment hors du temps.

Cependant il est à préciser que, face aux normes qui règlent la gestion des feux en plein air, l'événement sera proposé avec quelques modifications à l'avenir. La commission en charge des manifestations planche actuellement sur une nouvelle formule adaptée pour que la population de notre Commune puisse continuer à se rassembler à l'avenir autour de ce magnifique feu de joie.

VŒUX DE LA MAIRIE ET REMISE DU MÉRITE COMMUNAL

Cet événement annuel, qui invite la population pour une rencontre avec ses autorités communales, donne également l'occasion aux nouvelles et nouveaux habitant-e-s de se familiariser avec les différents acteurs communaux et de découvrir les activités proposées par les associations et la Commune. Ces retrouvailles, après l'impossibilité d'organiser cet événement en 2021 et en 2022, étaient fort attendues.

Sylvie Malherbe, présidente du Conseil municipal, a animé la partie officielle, ponctuée d'interludes musicaux du duo de violoncelle Agathe & Louis et conclue par un diaporama relatant les événements de l'année 2022. Tout le personnel communal fut présenté et remercié pour son engagement ainsi que les Conseillers municipaux présents. Le mérite communal a cette année été décerné au Football Club de Collex-Bossy, représenté lors de cette soirée par Mehdi Derouazi, son président, et Marcel « Mimi » Pesenti, l'un des membres fondateurs, pour son action en faveur de la jeunesse et son rôle socio-éducatif essentiel dans l'encadrement des jeunes depuis 60 ans.



Suite à la partie officielle, les invités ont eu l'occasion de discuter avec les membres du Conseil municipal, l'Exécutif et le personnel communal en partageant un verre de vin, servi par les viticulteurs de la Commune. Les dames paysannes nous ont fait l'honneur de servir un apéritif préparé par l'auberge communale. Nous les remercions pour leur aide. ●

Saison culturelle

3 CONTES CRUELS, POUR FAIRE RIRES PETITS ET GRANDS

Comme cadre de scène, une table, un panier de légumes et c'était parti pour un réjouissant spectacle, drôle, inventif et vivant. Une belle réussite d'animation, qui a utilisé des moyens simples et visuels pour transporter les spectateurs dans le potager, où le poireau et la carotte papotent et se disputent.

Les 2 comédiennes, Pauline Bottone-Le Comte et Anouk Scipioni-Metz, de la Compagnie Pourquoi, ont réussi à faire participer la salle de la Chapelle remplie de grands et de petits et de les faire rire.



À la fin du spectacle, la Commune a offert un petit goûter dans le cadre du calendrier de l'Avent.

Nadia Marques, conseillère municipale

MASHAL ARMAN AND THE AFGHAN PROJECT

L'Afghanistan. Nous connaissons ce pays surtout par sa triste actualité et le sort réservé aux femmes. Mais aussi parce que la musique y est interdite sous le régime actuel.

C'est donc avec le sentiment de contribuer à faire connaître et vivre une musique traditionnelle riche que nous avons assisté au concert de Mashal Arman and the Afghan Project à la Chapelle le 21 janvier dernier.

Des rythmes joyeux, des instruments traditionnels, un public enthousiaste et la très belle voix de Mashal nous ont dépayés et nous ont offert un beau moment de partage. Le papa de la chanteuse, un célèbre musicien

afghan, était dans la salle. La fierté se lisait sur son visage. Merci Monsieur d'avoir transmis vos traditions à votre fille, aujourd'hui professeure de



musique à Genève. Et merci à Mashal Arman, Ourania Lampropoulou et Siar Hashimi d'avoir apporté à Collex-Bossy un peu de votre beau pays à travers la musique.

Rose Marie Mota, conseillère municipale

DUO OXY MORE

Un piano, deux tabourets, quatre mains et une heure de musique ininterrompue nous ont envoutés en cette soirée du 11 février à la Chapelle de Collex. L'espace, plongé dans la pénombre avec uniquement les petites lampes servant à éclairer les partitions, les œuvres qui s'enchaînaient presque sans arrêt, tout cela a permis que chacun puisse s'imprégner complètement de ces notes de musique offertes avec le cœur, coupant pour un moment avec le quotidien.



Un immense merci à Philippe Boaron et Dinu Mihailescu, les membres du Duo Oxy More, qui ont offert à une salle comble la possibilité de s'évader un moment et de faire un voyage musical à travers les siècles. ●

Notez les prochaines dates dans vos agendas et venez écouter, admirer et profiter de ces moments culturels :

- > Le mercredi 5 avril, 14h, à la Chapelle : un spectacle pour les enfants par la Compagnie Atelier Tentatif : **Le Comte Von Luisant : une histoire de... Lampyres !**
- > Le samedi 13 mai, 20h30, à la Chapelle (concert payant) : l'artiste suisse pop **Bastoun**.
- > Le samedi 9 juin, 20h30, à la Chapelle : le **Quintette du Jet d'Eau**.
- > Et **Art en Campagne** débute son exposition transfrontalière, dont le vernissage se fera le samedi 24 juin sur notre territoire.

La nature s'éveille, reprenons les bons réflexes!

TAILLE DE HAIES

La mairie tient à rappeler les dispositions de la loi sur les routes – L1 10, art. 70 et 76:

Les propriétaires sont tenus de couper à une hauteur de 4.50 mètres au-dessus du niveau de la chaussée toutes les branches qui s'étendent sur la voie publique. Les haies situées en bordure de route doivent être taillées à une hauteur maximale de 2 mètres et ne pas empiéter sur la voie publique. Ce travail doit être effectué à front des chemins communaux et privés.

Attention: Il n'y a plus d'échéance à date fixe car la taille des arbres et haies doit être conforme tout au long de l'année. Il arrive que des haies non élaguées perturbent grandement le passage des piétons sur les trottoirs. Aussi, pour des raisons de sécurité, nous comptons sur la compréhension des propriétaires afin de prendre les mesures qui s'imposent.

Merci de veiller également à dégager les candélabres. Nous remercions les personnes concernées de respecter ces exigences, faute de quoi les contrevenants seront poursuivis conformément à la loi.

PLANTES INVASIVES

Longtemps sous-estimées, les espèces exotiques envahissantes représentent une des plus grandes menaces pour la biodiversité. Elles peuvent supplanter des espèces indigènes, causer des problèmes de santé chez l'être humain et entraîner des dommages économiques.

Conseils: Détruisez les plantes invasives de votre jardin en les plaçant dans les déchets incinérables et non au compost. Plantez des essences locales. Votre pépiniériste pourra vous aider.

Liste des essences invasives et plan d'action Flore du Canton de Genève: <https://www.ge.ch/document/nature-fiches-especes-vegetales-exotiques-envahissantes>



- Pour tout renseignement complémentaire:
Office cantonal de l'agriculture et de la nature (OCAN):
 - > par téléphone au 022 388 55 40
 - > ou par courriel à nature.ocan@etat.ge.ch

CHENILLES PROCESSIONNAIRES

Les chenilles processionnaires, extrêmement urticantes et dangereuses particulièrement pour nos enfants et nos amis à quatre pattes, sont un nuisible qu'il convient d'éliminer. Nous rappelons ici que leur élimination est à la charge des propriétaires et que ces derniers se doivent de procéder ou de faire procéder à l'élimination des nids dès leur apparition. Les propriétaires sont responsables de l'état sanitaire de leurs arbres. Des entreprises spécialisées dans cette tâche existent, vous pourrez retrouver leur contact sur le site internet communal ou demander des renseignements à la mairie. ●

CONCOURS CANTONAL DU DÉVELOPPEMENT DURABLE: APPEL À CANDIDATURES

Vous avez un projet ou réalisez une action exemplaire et innovante en matière de durabilité? Vous êtes une entreprise, une personne, une entité ou un groupement issu des secteurs privé, associatif, public ou parapublic? Participez au Concours genevois du développement durable!

Le concours cantonal du développement durable vise à soutenir, encourager et promouvoir les projets et les réalisations exemplaires issus de la société civile en matière de durabilité pour Genève et sa région.

Organisé par le service cantonal du développement durable dans le cadre de la mise en œuvre de la loi sur l'action publique en vue d'un développement durable, le concours comporte trois catégories de récompenses:

- > La Bourse (30'000 CHF) pour soutenir un projet en devenir
- > Le Prix (10'000 CHF) pour récompenser un projet réalisé
- > La Distinction pour un projet réalisé par un organisme public ou parapublic

Délai d'inscription: 2 mai 2023

- Pour plus d'informations:
 - > concoursdd.ge.ch
 - > Service cantonal du développement durable:
M. Jean-Pierre Tombola
022 388 19 42
jean-pierre.tombola@etat.ge.ch

La Commune se dote d'un véhicule électrique



Ça y est, il s'est fait désirer, mais il est enfin arrivé, le nouveau véhicule électrique de la voirie! Tout nouveau tout beau, premier du genre sur le territoire suisse, la satisfaction fut à la hauteur de l'attente!

Mais qu'a-t-il de plus, ce véhicule? Il est étroit, passe partout où cela est nécessaire et est équipé d'une grande benne. Sa batterie puissante lui offre une

grande autonomie, il est équipé d'une prise électrique à l'extérieur qui permet à l'équipe de la voirie de pouvoir brancher des outils électriques si nécessaire. Équipe au demeurant enchantée de cette nouvelle acquisition qui va lui faciliter le travail. Et, last but not least, les parois basses vitrées de l'habitacle permettent à Milka, la mascotte de la voirie, de voir la route! ●

Plateforme d'échange d'objets Keep in Use



Nouveau! Dans le cadre du programme Eco'llex-Bossy, la Commune vous encourage à publier des annonces pour vos objets, dont vous ne voulez plus mais qui sont encore en bon état,

sur la plateforme d'échange Keep in Use. De même, si vous cherchez un objet, n'hésitez pas à visiter le site, vous trouverez peut-être votre bonheur et pourrez donner une seconde vie à des objets qui sont devenus superflus pour d'autres.

En visitant le site, vous trouverez les offres spécialement localisées à Collex-Bossy: petit clin d'œil pour rester aussi local et simple que possible!

- Toutes les informations sur le site de l'association:
- > www.keepinuse.ch/collex-bossy ●

Déchets

COMPOST EN LIBRE-SERVICE POUR LES HABITANTS DE LA COMMUNE

Le printemps est là. Les jardins et balcons ne vont pas tarder à s'orner de fleurs. Les potagers sont en préparation. Que ce soit pour les semis ou les plantations, ajouter du compost à la terre que l'on travaille permet une fertilisation naturelle, un apport d'humus inégalable! La Commune de Collex-Bossy met du compost (issu du GICORD) à disposition uniquement de ses habitants et les encourage à venir se servir pour alimenter leurs plantations.

Où? Collex - Houchettes, à côté de l'emplacement dédié aux déchets de jardin.

Quand? Sans restriction horaire, dès le 3 avril.

Combien? En quantité raisonnable (une brouette par ménage) et jusqu'à épuisement du stock.

NOUVEAUX CONTAINERS POUR LES DÉCHETS DE CUISINE AUX ÉCO-POINTS

Certain-e-s d'entre vous l'auront remarqué, les deux éco-points de Collex-Voirie et de Bossy-Ornex proposent dorénavant la possibilité, en tout temps, d'éliminer vos déchets de cuisine. Il s'agit d'un projet-test afin de vérifier l'existence d'un besoin en amont de la collecte porte-à-porte hebdomadaire.



L'éco-point Collex-Stade en est actuellement dépourvu en raison du manque de place. Si le test s'avère fructueux, l'adaptation de l'infrastructure sera envisagée. ●

Agenda

Avril

- 4 Sortie seniors – Visite de l'ONU.
- 5 Spectacle pour enfants, Chapelle, 14h.
- 12 Bibliobus.
- 27 Permanence administrative pour les aînés, four à pain (mairie).
- 27 Sensibilisation aux démarches administratives, foyer, 19h.
- 29 Atelier de sensibilisation au tri des déchets, éco-point Collex-Voirie, 10h.
- 29 Rencontre citoyenne, esplanade communale, 11h.

Mai

- 2 Séance du Conseil municipal, 19h30.
- 10 Bibliobus.
- 12 Repas de soutien du FC Collex-Bossy.
- 13 Concert Bastoun, Chapelle, 20h30.
- 25 Permanence administrative pour les aînés, four à pain (mairie).

Date à venir: Sortie seniors – Les abeilles de Collex-Bossy.

Juin

- 6 Séance du Conseil municipal, 19h30.
- 7 Bibliobus.
- 8 Sortie seniors – Grande excursion.
- 9 Concert Quintette du jet d'eau, Chapelle, 20h30.
- 17 FC Collex-Bossy, tournoi Crispini.
- 24 Art en Campagne, vernissage, Chapelle.
- 27 Séance du Conseil municipal, 19h30.
- 29 Permanence administrative pour les aînés, four à pain (mairie).
- 30 Promotions scolaires.



**Commune de
Collex-Bossy**

Mairie de Collex-Bossy

199 route de Collex
1239 Collex-Bossy
022 959 77 00
info@collex-bossy.ch
www.collex-bossy.ch

Heures d'ouverture et permanence téléphonique

Lundi et vendredi de 8h à 11h
Mardi de 7h30 à 11h
Jeudi de 15h à 18h
Fermé les vendredis des
vacances scolaires

Collex-Bossy infos

Collex-Bossy infos paraît quatre fois par an.
La rédaction invite tous les Collégiens
et Bossiotes à participer à sa préparation
en envoyant leurs articles par courriel
à: info@collex-bossy.ch (max. 1'200 signes).
Ils seront publiés dans la mesure du
possible, sans que la rédaction n'assume
la responsabilité de leur contenu.
Concernant le recours à l'écriture inclusive,
la méthode de formulation est laissée
à l'appréciation des auteurs.

Rédaction: Administration communale
Coordination: Laure Métayer
Graphisme: Z+Z, www.zplusz.ch
Photographie: B. Fracheboud, P. Geiser,
A. Jeanneret, R. Pralat, A. Schulz,
CP24, mairie de Collex-Bossy
Impression: Atar Roto Presse SA

Imprimé en Suisse à 750 exemplaires
sur papier FSC 100% recyclé

**SUIVEZ L'ACTUALITÉ
DE LA COMMUNE**

www.collex-bossy.ch



Facebook
Commune de Collex-Bossy

